



LIVRET UNITE D'ENSEIGNEMENT LIBRE CERTIFICAT RECHERCHE EN TRAVAIL SOCIAL

A partir de l'année universitaire 2020-2021, les départements de sociologie et de sciences de l'éducation proposent aux étudiant.es de l'UJM inscrit.es en licence 2 et 3 et aux étudiant.es des établissements de formation professionnelle aux métiers du travail social inscrit.es en licence 3 de sociologie ou de sciences de l'éducation à l'UJM une **nouvelle Unité d'enseignement** intitulée : **Certificat Recherche en travail social**. Cette unité d'enseignement axée sur l'éthique du *care* et la méthodologie de recherche dans les domaines du travail social et plus largement de l'intervention sociale et sanitaire offrira des enseignements sous forme de conférences, journées d'étude, séminaire et travaux dirigés.

Les contenus ont été conçus pour permettre des poursuites de formation et/ou de professionnalisation.

* Pour les étudiant.es des établissements de travail social :

1/ d'obtenir le diplôme de licence de sociologie ou de sciences de l'éducation

* Pour les étudiant.es UJM :

1/ de faciliter l'entrée dans les établissements de formation aux métiers du travail social : cette unité d'enseignement donnera lieu à une validation qui permettra aux étudiant.es intéressé.es par les métiers du travail social (assistant.e de service social, éducatrice spécialisée.e, éducatrice de jeunes enfants) de postuler dans les établissements de formation et, s'ils réussissent le concours, d'entrer directement en deuxième année de formation professionnelle.

* Pour tou.tes les étudiant.es :

2/ d'approfondir des savoirs en vue de la professionnalisation et de la recherche dans les domaines de l'intervention sociale

3/ de soutenir l'entrée dans un parcours de master : cette unité d'enseignement sera également un atout positif lors des sélections aux masters des domaines de l'intervention et de l'éducation socio-sanitaire.

La mise en œuvre de cette unité d'enseignement libre au sein de la faculté SHS est encadrée par des conventions partenariales signées entre l'UJM et deux établissements de travail social : l'IREIS (Institut régional et européen des métiers de l'intervention sociale) qui forme des assistant.es de service social, des éducateurs et éducatrices spécialisé.es et de jeunes enfants ; et L'externat Saint-Michel qui forme au métier de CESF (conseiller.e en économie sociale et familiale).

Ces conventions concernent la délivrance du diplôme universitaire de licence aux étudiant.es de ces deux établissements. Dans ce cadre, le diplôme de licence de sociologie ou de sciences de l'éducation sera délivré aux étudiant.es volontaires des établissements de travail social, inscrit.es en troisième année de licence à l'UJM et sous la double réserve 1/de la réussite à leur diplôme professionnel et 2/de la validation de l'UE libre « Certificat de recherche en travail social ».

Ces conventions concernent également les étudiant.es de licence 3 de sociologie et de sciences de l'éducation : une unité libre d'enseignement leur est proposée qui ouvre un parcours identifié de professionnalisation vers les métiers du travail social, ainsi qu'un accès privilégié aux masters des domaines de l'intervention sociale et de l'éducation.

INSCRIPTIONS

*** Pour les étudiant.es des établissements de travail social :**

1^{ère} étape- Se faire inscrire auprès de son établissement pour participer à l'unité d'enseignement libre (fin juin/ début juillet). L'étudiant.e indiquera : Nom prénom, date de naissance et indication si inscription antérieure à l'UJM.

2^{ème} étape- S'inscrire à l'UJM à partir du 1^{er} septembre

Deux cas de figures possibles = deux procédures différentes :

1/Les étudiant.es ayant déjà eu une inscription à l'UJM antérieure à leur formation professionnelle => inscription via le site internet qui permettra d'obtenir un laissez-passer automatique : suivre la procédure indiquée

2/Les étudiant.es n'ayant jamais eu d'inscription à l'UJM => un document PDF à remplir qui leur sera envoyé. Ils-elles devront en outre fournir une photo d'identité format JPEG et remplir une attestation CEVEC (contribution à la vie étudiante et campus). Le paiement des droits à l'université pourra se réaliser soit par chèque soit par internet.

Tarif de l'inscription universitaire : 170 euros

Les étudiant.es une fois inscrit.es à l'UJM ont droit à tous les services universitaires sans restriction.

*** Pour les étudiant.es UJM : inscription auprès de la responsable scolarité SHS**

L'inscription des étudiant.es UJM dans cette UE leur ouvre accès aux ressources des CDI IREIS et Campus Saint-Michel.

Responsable et correspondant.es enseignant.es-chercheur.es

*Pascale Pichon

PU de sociologie

Chargée de mission UJM pour la réingénierie des métiers du travail social

pascale.pichon@univ-st-etienne.fr

*Dominique Belkis

MCF d'anthropologie et de sociologie

Responsable de la réingénierie des métiers du travail social en SHS

Correspondante pédagogique du département de sociologie

dominique.belkis@univ-st-etienne.fr

*Thierry Michalot

MCF de sciences de l'éducation

Correspondant pédagogique du département Sciences de l'éducation

thierry.michalot@univ-st-etienne.fr

*Céline Belledent

Saint-Michel campus

Formatrice et chercheuse

Correspondante pédagogique de la formation CEF

celinebelledent.m@gmail.com

* Marine Maurin

Chercheuse pôle de recherche ESPASS /IREIS

Correspondante pédagogique des formations IREIS

maurin.marine@ireis.org

Administration

*Djamila Dris

Responsable Scolarité

Département Sociologie Scolarité

04 77 42 13 19

djamila.dris@univ-st-etienne.fr

*Aurélie Lignon

Département Sciences de l'éducation

Scolarité

04 77 42 13 27

Faculté de Sciences Humaines et Sociales

Campus Tréfilerie

33 rue du 11 Novembre - Bâtiment G

42023 SAINT-ETIENNE CEDEX 2

L'ARTICULATION DE L'UNITE D'ENSEIGNEMENT LIBRE AUX ENJEUX DE FORMATION MASTER ET DE RECHERCHE

Cette unité d'enseignement au niveau licence s'inscrit dans l'architecture universitaire dite LMD (licence, master, doctorat).

Les étudiant.es qui choisissent de la valider seront ainsi mieux préparé.es à l'entrée dans des parcours de master relevant de l'intervention sociale et/ou éducative. Ils pourront la faire valoir lors des sélections au niveau local comme au niveau national. Au sein de l'université Jean Monnet deux masters sont plus spécifiquement concernés :

- Master de sociologie (Mention Intervention Sociale), Parcours : Politiques sociales et développement territorial (PSDT)
- Master de sciences de l'éducation (Mention Sciences de l'éducation) Parcours : Enfance jeunesse

Ces masters sont en étroite articulation avec des laboratoires de recherche :

- Le Centre de sociologie Max Weber UMR 5283 accueille des formateurs chercheurs de l'IREIS et de l'Externat Saint-Michel (au sein des équipes 2, 3 et 4) qui participent à l'unité d'enseignement libre. Ce laboratoire est un vivier pour les enseignements de l'UE libre. Plus largement, les thématiques de recherche gravitent autour des publics de l'intervention sociale, des professionnalités et de l'action publique. A ce jour, plusieurs membres du Centre Max Weber et de l'ESPASS IREIS sont impliqués dans le pilotage et la réalisation de différentes recherches et co-animent des séminaires de recherche, des journées d'étude, des colloques comme les séminaires « Ethnographie du travail social » et « Aux frontières du sans-abrisme ». Par ailleurs, les membres du CMW interviennent dans les formations ou conférences des trois institutions. Enfin le Centre Max Weber est membre du Groupement scientifique pluridisciplinaire en intervention sociale (GIS Hybrida-IS) et a initié un réseau de recherche entre chercheurs et praticiens-chercheurs FRISES. Il a inscrit dans son projet quinquennal- 2020-2025 un axe transversal de recherche intitulé *Care et assistance*.

- L'équipe d'accueil 4571 ECP - Education, Cultures, Politiques accueille des enseignants-chercheurs qui participent à l'unité d'enseignement et à des réseaux professionnels de recherche intégrés à l'université. Collaborations scientifiques dans le domaine des sciences de l'éducation entre l'équipe d'accueil EA 4571 ECP (Education, Cultures, Politiques ; tutelles : Lyon 2, IFE ENS, UJM, ESPE de Lyon)- et des formateurs/trices-chercheur-e-s de l'IREIS. Les enseignants-chercheurs du département de sciences de l'éducation développent de nouvelles recherches en phase avec les orientations proposées dans le cadre des accréditations selon trois des axes de recherche : -professionnalisation, diversité et éthique, enseignement supérieur. Ces axes sont à même d'orienter de nouvelles recherches.

- L'ESPASS (Espace Scientifique et Praticien en Action Sociale et en Santé) est le laboratoire de recherche de l'IREIS. Il compte quatre chercheur.e.s confirmé.e.s en sociologie, une doctorante, une assistante de recherche, une dizaine de collaborateur.trice.s internes disposant d'un champ d'expertise reconnu et une vingtaine de chercheur.e.s associé.e.s issu.e.s de différents laboratoires universitaires en France et à l'étranger. Acteur-passeur entre les mondes de la recherche, de la formation et des pratiques en travail social, il s'inscrit au service de son écosystème à travers une « recherche embarquée », utile socialement, professionnellement et scientifiquement. Pionnier dans la dynamisation d'un réseau scientifique dans le champ de l'intervention sociale et désireux de créer une dynamique de co-construction des savoirs, l'ESPASS collabore étroitement avec plusieurs chercheur.e.s et équipes de recherche dans le cadre du pilotage des différents programmes, en France comme à l'international (Agence Nationale de la Recherche, Groupe d'Intérêt Public Droit et Justice, Conseil Régional Auvergne Rhône-Alpes, Observatoire National de la Protection de l'Enfance, Fondation Falret, Fondation Internationale pour la Recherche Appliquée au Handicap, Métropole de Lyon, Direction départementale de la cohésion sociale du Rhône...) et participe à différents groupements et réseaux de recherche (GIS Hybrida-IS, « Aux frontières du sans-abrisme »).

L'UNITE D'ENSEIGNEMENT LIBRE

-L'Unité d'Enseignement (UE) libre est facultative et gratuite pour **les étudiant.es volontaires UJM**. Elle s'adresse aux étudiant.es de 3^{ème} année de licence mais ils-elles peuvent avoir accès, selon leur disponibilité d'emploi du temps, à certains enseignements dès la deuxième année de licence.

-**Les étudiant.es des établissements de l'IREIS et de l'externat Saint-Michel** participent à cette unité d'enseignement sur la base du volontariat et après s'être acquitté.es de l'inscription universitaire.

-La réussite à cette UE ouvre l'accès aux étudiant.es UJM, s'ils-elles réussissent le concours d'entrée dans les établissements de formation professionnelle en travail social, en deuxième année de formation aux métiers d'assistant.e de service social, d'éducatrice spécialisée, d'éducatrice de jeunes enfants. Des aménagements pour l'obtention du BTS sont en cours de réflexion pour des étudiant.es qui souhaiteraient postuler à l'entrée en 3^e année CESF.

Unité d'enseignement : « Certificat recherche en travail social »

Intitulés des enseignements	crédit	coef	CM	TD	HEURE éq.TD	Travail personnel	Travail collectif
LES JOURNEES D'ETUDE	3	0	14	20	41	8	
Ethique du <i>care</i>			7	10	20.5		4
Démarche de recherche			7	10	20.5		4
LE SEMINAIRE	1	0		6	6	3	
La fabrique de la recherche : récits d'enquêtes				6	6		
LES CONFERENCES	2	0	12		18	3	
« Les impromptues » IREIS « Actualités de la recherche » UJM « La recherche et l'action » Institut Saint-Michel + « Conférence libre »							
TRAVAUX DIRIGES Méthodologie Note de synthèse*		0		4	4	16	
TOTAL	6	0	26	30	69	30	8

Validation : Le contrôle continu intégral est la règle et consiste en une note de synthèse entre 10 et 15 pages et la présence obligatoire aux enseignements (il n'y a pas de dérogation possible). La date limite de remise de la note de synthèse est fixée au mois de mai pour la session 1 et début juillet pour la session de rattrapage (reprise de la note de synthèse), selon le calendrier des examens de la faculté SHS.

Chaque étudiant.e inscrit.e à cette UE devra faire valider sa présence lors de chaque séance d'enseignement.

L'UE se déploie sur 2 semestres : impair et pair

SEMESTRE IMPAIR

** JOURNEE D'ETUDE / DEMARCHE DE RECHERCHE

La démarche de recherche et les méthodes de recherche sont bien souvent confondues. Cet enseignement insiste sur la démarche de recherche, la position de recherche, la réflexivité de l'enquêteur-trice. Il explore la pertinence scientifique, la faisabilité de l'enquête dans différents mondes sociaux, la cohérence des méthodes mises en œuvre pour réaliser le recueil des données et répondre au questionnement initial : observations, entretiens individuels ou collectifs, questionnaires, etc. Pour construire un corpus en vue de l'analyse, la présentation des outils nécessaires n'est pas négligée : le carnet ethnographique, la photographie, la vidéo, le croquis, le schéma, l'enregistrement, etc.

Lors d'une journée d'étude, plusieurs chercheur.es présentent leur démarche et leurs méthodes d'enquête, les bricolages aussi qu'ils ont conçus pour conduire jusqu'au bout leur investigation. Les obstacles rencontrés sont également abordés. Les interventions s'appuient sur des terrains d'enquête concrets et, ce faisant, montrent la manière dont la démarche est indissociable de la construction problématique et des analyses qu'au final le recueil de données permet.

** LE SEMINAIRE

Le séminaire renforce l'enseignement de la démarche de recherche. Il propose en deux demi-journées des récits d'enquêtes en sciences sociales. Deux intervenants-chercheur.es présentent leurs travaux de recherche reposant sur l'enquête de terrain. Des thématiques très différentes peuvent être abordées recouvrant différents domaines : santé, famille, migration, logement, etc.

Bibliographie indicative concernant la démarche et les méthodes :

- Abric, Jean-Claude, 2003, *Méthodes d'étude des représentations sociales*, Toulouse, Erès.
- Baby-Collin Virginie et Cortes Geneviève (dir.), 2019, « Approches multisituées », *Espaces et sociétés* Paris, Erès, vol. 3, n° 178.
- Becker Howard S., 2006, *Le travail sociologique. Méthode et substance*, trad. Baechler D., Emery Haenni S., Soulet M-H. [1970], Fribourg, Academic Press Fribourg.
- Becker Howard, 2013, « De quel côté sommes-nous ? » in *La question morale*, traduit par Fernandez Fabrice, Presses Universitaires de France, Hors collection, p. 475-489.
- Cadet Bernard et Chasseigne Gérard, 2009, *Psychologie du jugement et de la décision*, Bruxelles, De Boeck.
- Cefai Daniel & al. (dir.), 2010, *L'engagement ethnographique*, Paris, Éditions de l'EHESS, p. 129-168.

- Connolly Bob, Anderson Robin, 1989, *Premier contact - Les Papous découvrent les Blancs*, Paris, Gallimard.
- Favret Saada Jeanne, 1977, *Les Mots, la Mort, les Sorts : la sorcellerie dans le bocage*, Paris, Gallimard.
- Gardien Ève, 2017, « Qu'apportent les savoirs expérientiels à la recherche en sciences humaines et sociales ? », *Vie sociale*, n°20, p. 31-44.
- Glaser Barney G., Strauss Anselm L., 2010 [1967], *La découverte de la théorie ancrée. Stratégies pour la recherche qualitative*, Paris, Armand Colin.
- « Intervention Féministe », 2018, *Nouvelles Questions Féministes*, éd. Antipodes, vol. 37, n°2.
- Les Chercheurs ignorants, 2015, *Les recherches-actions collaboratives. Une révolution de la connaissance*, Rennes, Presses de l'EHESP.
- Marcillat Audrey, Miramond Estelle, Nouri Rubert (dir.), 2017, « L'intersectionnalité à l'épreuve du terrain », *Les cahiers du CEDREF*, n°1.
- Ollivier Michèle, Tremblay Manon, 2000, *Questionnements féministes et méthodologie de la recherche*. Paris, L'Harmattan.
- Peneff Jean, 1990, *La méthode biographique. De l'école de Chicago à l'histoire orale*, Paris, Armand Colin.
- Puig de la Bellacasa Maria, 2013, *Politiques féministes et construction des savoirs. "Penser nous devons" !* Paris, L'Harmattan.
- Safi Mirna, 2013, *Les inégalités ethno-raciales*, Paris, La Découverte.
- Weber Florence, 1995, « L'ethnographie armée par les statistiques », *Enquête. Anthropologie, Histoire, Sociologie*, n°1, p. 153-165.

**** TRAVAUX DIRIGES en vue de la VALIDATION**

Cette séance oriente et propose un cadre méthodologique et pratique en vue de la réalisation de la note de synthèse qui donne lieu à une évaluation.

Attendus concernant la note de synthèse :

Format 10 à 15 pages //Times new roman// caractère 12 //intervalle : un et demi

1/ Choisir une situation en lien avec l'éthique du *care* et conduire une observation et une description ethnographiques. Cette situation peut être choisie dans différents contextes : terrain de stage, terrain d'enquête, situation personnelle.

2 / Elaborer un questionnement à partir de cette situation (un faisceau de questions).

3/ Faire une recherche bibliographique et filmographique en lien avec le questionnement (entre 10 et 15 références environ). Choisir certaines références (entre 2 et 4) et les commenter : repérer le statut scientifique de la référence (quelle discipline ? Quel type de travail : enquête de terrain, compte rendu de lecture, essai). Choisir un élément significatif (conceptuel et/ou méthodologique) dans chaque référence qui éclaire le questionnement.

4/ S'appuyer sur les apports de l'unité d'enseignement, du travail bibliographique et d'une documentation (juridique, institutionnelle, archivistique, etc.) pour produire des éléments d'analyse, préciser et reformuler le questionnement.

Critères d'évaluation de la note de synthèse :

1/ Capacité à choisir une situation en lien avec l'éthique du *care* ; Capacité à décrire de manière ethnographique la situation

2/ Capacité à élaborer des questions articulées à la situation (pertinence et faisabilité)

3/ Capacité à construire une bibliographie et à en rendre compte

4/ Capacité à analyser, identifier des enjeux et à problématiser ; Capacité à mobiliser les ressources d'enseignement ; bonne compréhension des contenus des conférences et journées d'étude

5/Respecter les normes universitaires

-Qualité expression écrite, orthographe

-Mise en page

-Organisation du plan

-Bibliographie (choix et respect des normes bibliographiques)

-Notes de bas de page

SEMESTRE PAIR

** JOURNEE D'ETUDE / ETHIQUE DU CARE

L'orientation de cet enseignement – l'éthique du *care* (*ethics of care*) - appelée également éthique de la sollicitude, s'appuie sur le développement de travaux de recherche, portés au départ par des féministes anglo-saxonnes, aujourd'hui largement représentés dans le monde académique. Cet enseignement consiste à prendre au sérieux les principes moraux des expériences sociales de l'attention, du prendre soin ou encore de l'entraide. Il porte un intérêt aux métiers du *care*, aux cadres situationnels qui en définissent les termes et les usages sociaux et ne néglige pas les dispositifs, les objets techniques ou non humains également acteurs ou médiateurs de ces relations et interactions sociales. Cet enseignement considère également la dimension sensible et émotionnelle des situations vécues. Il explore au plan institutionnel l'impact concret des procédures, des modèles et logiques d'action et réintroduit la question de la justice sociale au plus près des acteurs impliqués dans l'action.

Lors d'une journée d'étude, plusieurs chercheur.es font un retour sur leurs travaux de recherche et explorent une question rencontrée sur les terrains d'enquête, par exemple : qu'est-ce qu'une institution décente ? Comment agir en autonomie ? Le souci de l'autre rend-il responsable ?

Bibliographie indicative concernant L'éthique du *care*

- Bessin Marc, 2012, « La présence sociale et les temps sexués du *care* pour repenser la solidarité », dans Castel Robert & Martin Claude (dir.), *Changements et pensées du changement. Échanges avec Robert Castel*, Paris, La Découverte, p. 261-273.
- Bilge Silma, 2010, « De l'analogie à l'articulation : théoriser la différenciation sociale et l'inégalité complexe », *L'Homme & la Société* vol.2-3, n°176-177, p. 43-64.
- Bouillon Florence, Pimor Tristina, Sauvadet Thomas (dir.), 2019, « Les espaces du travail social », *Espaces et sociétés*, vol.1-2, n° 176-177.
- Brugère Fabienne, 2017, *L'éthique du care*, collection, PUF, Que-sais-je ?

- Desroches Marie-Eve, 2018, « L'intersectionnalité et l'éthique du *care* pour approfondir le rôle du logement en santé publique », *Éthique publique* [En ligne], vol. 20, n° 2, <https://doi.org/10.4000/ethiquepublique.3783>
- Fassin Didier, Memmi Dominique (dir.), 2004, *Le gouvernement des corps*, Paris, Éditions de l'EHESS.
- Honneth Axel, 2008 [2006], *La société du mépris. Vers une nouvelle théorie critique*, Paris, La Découverte.
- Honneth Axel, 2002, *La lutte pour la reconnaissance*, Paris, Editions du Cerf.
- Laugier Sandra, 2005, *Le souci des autres, Éthique et politique du care*, Paris, Éditions de l'EHESS.
- Molinier Pascale, 2013, *Le travail du care*, Paris, la Dispute.
- Nussbaum Martha, 2011, *Les émotions démocratiques*, trad. de l'anglais : Chavel Solange, Paris, Flammarion.
- Paperman Patricia & Laugier Sandra (dir.), 2011 [2005], *Le souci des autres. Éthique et politique du care*, Paris, Éditions de l'EHESS.
- Stengers Isabelle, 2020, *Réactiver le sens commun, Lecture de Whitehead en temps de débâcle*, les empêcheurs de penser en rond, La Découverte.
- Tronto Joan, 2009 [1993], *Un monde vulnérable. Pour une politique du care*, Paris, La Découverte.
- Weber Florence, 2012, « Relation d'aide et décision pour autrui, une approche ethnographique », dans Gzil Fabrice & Hirsch Emmanuel (dir.), *Alzheimer, éthique et société*, Toulouse, Érès, p.139-153.
- Zielinski Agata, 2010, « L'éthique du *care*. Une nouvelle façon de prendre soin », *Études*, vol.12, n°413, p. 631-641.

SEMESTRES IMPAIR ET PAIR

**** LES CONFERENCES**

Il est proposé aux étudiant.es de participer à trois conférences au sein de chacun des établissements. La programmation est donnée en début d'année universitaire.

« Actualités de la recherche » UJM

« La recherche et l'action » Institut Saint-Michel

« Les impromptues » IREIS

Une quatrième conférence « Libre » en lien avec la démarche de recherche et l'éthique du *care* est à choisir par les étudiant.es.

**** TRAVAUX DIRIGES**

Des travaux dirigés sont organisés au sein de chaque établissement. Ils sont associés aux journées d'étude et portent comme objectif de faciliter la compréhension et l'appropriation de leurs contenus (méthodologique et théorique).

